

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

Jeudi 5 juillet 2018, 17h15
Cité des Congrès, Lyon (Salle Rhone 1)

COMPTE RENDU

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 octobre 2017
2. Présentation et approbation du Rapport Moral
3. Présentation et approbation du Rapport Financier
4. Vote du budget prévisionnel 2018
5. Vote du montant de la cotisation 2018
6. Renouvellement des membres sortants du CA
7. Perspectives 2018-2019 :
 - veille bibliographique ;
 - soutien à des conférences ou des ateliers à des groupes régionaux ou locaux en France ou dans des pays francophones en partenariat avec des institutions locales ;
 - congrès ;
 - rapprochement avec Epiter
8. Questions diverses

Nombre de membres actifs à la date de l'AG : 147

Nombre de présents : 22

Nombre de procurations : 15

Le quorum (1/4 des membres actifs) est atteint et l'assemblée peut donc se tenir valablement.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 octobre 2017

Pour des raisons internes au secrétariat de l'association, le compte rendu n'a pas pu être réalisé.

2- Présentation et approbation du rapport moral

Le président présente le rapport moral pour l'année 2017. Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

3- Présentation et approbation du rapport financier

En absence de trésorier, le président présente le rapport financier pour l'année 2017. Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

4- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2018

En absence de trésorier, le président présente le budget prévisionnel pour l'année 2018. Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le nouveau conseil d'administration portera une attention particulière à l'attribution de bourses pour de jeunes chercheurs de pays du sud : en effet les critères d'attribution actuels sont flous et ne permettent pas de sélectionner au mieux les candidats potentiels.

5- Vote du montant de la cotisation

Après lecture des différents barèmes actuels (x12) de la cotisation, il est décidé de les maintenir pour 2018. Il est envisagé d'y ajouter une cotisation « retraité » pour les années prochaines. La décision sera prise en conseil d'administration.

6- Élection des membres sortants du Conseil d'administration

Sont sortants : Geneviève Chene, Dismond Houinato, Emmanuel Lagarde, Alain Levêque, Pierre-Marie Preux.

Est démissionnaire : Marie-Hélène Metzger

Se présentent et sont élus : Alain Levêque, Salim Adib, Christine Binquet, Pierre Coté, Lucie Laflamme, Christian Laurent, Catherine Marimoutou, Simone Mathoulin-Pélissier.

Composition du nouveau conseil d'administration :

Salim Adib, Charlotte Beudart, Julie Burban, Agathe Billette de Villemeur, Christine Binquet, Pierre Coté, Marina Kvaskoff, Lucie Laflamme, Christian Laurent, Alain Levêque, Catherine Marimoutou, Simone Mathoulin-Pélissier, Papa Ndiaye, Rosa Maria Ortiz Reyes, Rachid Salmi, Annie Sasco.

Pour l'élection du Bureau (président, vice-président, trésorier, secrétaire général) une réunion téléphonique sera organisée en septembre.

7- Perspectives 2018-2019

○ Veille bibliographique

L'idée serait de proposer aux membres actifs qui le souhaitent de diffuser via notre site, le titre, les références et le lien de leur(s) article(s) récent(s), parus dans une revue professionnelle d'épidémiologie ou de santé publique ou plus généralement sur PubMed.

Cette nouvelle rubrique a pour ambition de mieux faire connaître et partager entre pairs, nos publications.

○ Soutien à des conférences ou des ateliers à des groupes régionaux ou locaux en France ou dans des pays francophones en partenariat avec des institutions locales

Cette activité va se mettre en place petit à petit avec le nouveau conseil d'administration.

○ Congrès

Cette activité historique de notre association se poursuivra, principalement sous forme de partenariat : Epiclin, Adelf-Emois, Adelf-Epiter, SFSP...

Le problème de la participation de personnes venant de loin se pose néanmoins : l'assemblée propose, si cela est techniquement possible, de diffuser certaines conférences en streaming, non seulement accessible aux individuels, mais aussi dans des salles équipées pour recevoir des groupes.

○ Rapprochement avec Epiter

Le président d'Epiter, Philippe Quénel, invité par Rachid Salmi, a exposé la position d'Epiter pour le rapprochement des deux associations.

// Les points communs et les différences entre les deux associations

Ce sont des associations de professionnels de l'épidémiologie, français ou francophones, dont la pratique est orientée, pour l'Adelf, plutôt vers la recherche, et pour Epiter, plutôt vers l'épidémiologie de terrain / l'aide à la décision. L'Adelf a été créée en 1976, à l'initiative des chercheurs de l'Inserm ; en 1985 Epiter était créée, en articulation avec le cours IDEA, pour promouvoir l'épidémiologie de terrain.

Pour les deux associations, se posent les mêmes questions : Quelles finalités pour nos associations ? Comment attirer de nouveaux adhérents en maintenant les anciens ?, Comment mieux faire « rentrer » les cotisations ? Quelles sont les activités les plus

pertinentes et les plus appropriées à organiser dans le cadre associatif ? Si les difficultés d'attractivité pour Epiter semblent liées au fait que l'épidémiologie de terrain, maintenant reconnue, n'a plus le même besoin d'être défendue et promue comme par le passé et que les réseaux professionnels ont supplanté les réseaux associatifs, pour l'Adelf elle serait plutôt liée au caractère généraliste de l'association qui ne répond plus aux besoins de plus en plus pointus des chercheurs.

De plus, actuellement nos associations sont « transparentes » et n'ont que peu de poids sur la scène de la santé publique.

II/ Actions communes possibles :

Suite aux constats précédents, des actions sont envisageables sur plusieurs plans.

1- au plan de l'administration

Mutualisation du secrétariat, du bulletin d'information, du site. Cette mise en commun est effective depuis quelques années avec la prise en charge par Epiter du dossier de demande de subvention à la DGS.

2- au plan des activités

Les congrès Adelf-Epiter ont lieu tous les deux ans depuis 2004. Ils bénéficient d'une bonne image.

D'autres actions communes sont envisageables, avec une structure plus souple que celle d'un congrès : par exemple un groupe de travail / comité scientifique mixte dont les conclusions seraient présentées lors d'une soirée-débat...

III/ Une fédération serait-elle le modèle idéal ?

Dans la phase de transition, une fédération pourrait être mise en place pour deux années (environ). Le Conseil d'administration de la fédération inclurait les membres du Bureau de chaque association, le Comité scientifique serait commun.

Au terme des deux années, un constat et un bilan seraient faits pour confirmer ou infirmer la faisabilité de cette fédération.

Au stade actuel, il n'est pas envisagé de fusion. Celle-ci pourra venir plus tard au vu des résultats obtenus au fil des années.

IV/ Rapprochement avec d'autres associations

Cette potentielle fédération pourrait être étendue à d'autres associations : par exemple l'AEEMA, mais d'autres aussi...

L'assemblée se déclare favorable à ce projet qui sera approfondi durant le conseil d'administration de septembre.